

**Rapport n°17 :**

**Dépôt d'une demande de financement pour le dispositif I.C.E  
auprès du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Stéphanie THOMAS- Directrice Service Formation Insertion professionnelle
<b>Service – personnel référent</b>	Pauline BERGER Coordinatrice études doctorales
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	26 septembre 2019

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :**

Le 23 mai 2019, le Conseil d'Administration a pu prendre connaissance de la nature et des modalités du dispositif « Itinéraire Chercheurs Entrepreneurs » (I.C.E) (Rapport N°13).

Ce dispositif correspond à la convergence des dispositifs des ex-régions Bourgogne (Jeunes Chercheurs Entrepreneurs – JCE) et Franche-Comté (Docteurs-Entrepreneurs – DE).

Le recrutement de 8 doctorants et de 2 post-doctorants a eu lieu en deux phases, en juin et juillet dernier.

UBFC est bénéficiaire de ce projet et doit, pour obtenir le financement du Conseil régional, déposer sur la plateforme des appels à projets régionaux le dossier et le budget prévisionnel de l'opération.

La demande budgétaire s'élève à 920 000 € dont :

- 828 000 € en coût personnel (91K euros / doctorant et 50K euros par postdoctorant),
- 92 000 € formation à l'entrepreneuriat comprise.

**DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir autoriser UBFC à déposer cette demande de subvention auprès du Conseil régional.**